

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 2 (1895)
Heft: 4

Rubrik: Nouvelles diverses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mise... au concert du répertoire courant est un travail inutile et sans résultats. Il faudrait, pour cela, que l'interprétation apportât tout un côté nouveau, une compréhension plus fine et plus vraie dont généralement les impressarii de théâtre ont un souci médiocre.

Le *Freischütz* des concerts électiques ne nous a rien révélé à cet égard. M. Vergnet a débité le rôle de Max d'une voix molle, sans le moindre accent; dans les rôles de femmes il y avait beaucoup de bonnes volontés et de bonnes intentions, M^{me} Blanc chante avec un goût délicat les passages doux, mais elle n'a pas un volume de voix suffisant pour l'ensemble du rôle. Il a semblé que les autres personnages étaient mieux tenus, et que la meilleure exécution a été celle de la scène finale qui est pourtant une des plus difficiles. Le chef d'orchestre était-il, à ce moment, plus sûr de lui-même, ou ne serait-ce pas plutôt que l'accompagnement d'une cavatine, d'une chanson demande dans les nuances, dans la facture de ces mille petits riens qui exigent souvent de longues répétitions. Quant à la fonte des balles, la musique est trop intimement liée à ce qui se passe sur la scène (apparitions, dialogues parlés, attitudes) pour produire de l'effet ailleurs qu'au théâtre. La nouvelle traduction en prose rythmée de MM. Grandmougin et D'Harcourt nous a paru, comme toutes choses, perfectible en bien des endroits. Ce qu'il faudrait au chef-d'œuvre de Weber, c'est une bonne reprise à l'Opéra-Comique, sans les récitatifs, avec les parlés, en laissant à la légende toute sa saveur d'un conte de paysan, naïf, grossier parfois et parfois romantique.

Succès d'enthousiasme chez M. Lamoureux qui contrairement à la règle inflexible a dû bisser un morceau. Il s'agissait du *Roi des Aulnes* de Schubert dont M^{me} Lilli Lehmann a fait une superbe création. Elle a admirablement compris ce petit drame si émouvant; quand le roi des Aulnes paraît, elle chante d'une voix presque imperceptible, confondue dans le timbre doux de la flûte; *l'enfant seul l'entend*, c'est un rêve, l'hallucination de la fièvre. L'effet est indescriptible, la sensation d'art absolument neuve... et vraie. Mais en art ce qui est vrai paraît toujours neuf, tant nous sommes prisonniers de la convention, de la formule.

Dans mon prochain courrier, je vous parlerai de la nouvelle première de l'Opéra : la *Montagne noire* de M^{me} Augusta Holmès.

ELIE POIRÉE.



NOUVELLES DIVERSES

GENÈVE. — *Théâtre*. — *Tannhäuser* continue à tenir l'affiche. Entre temps : *Manon*, grand succès pour la musique et ses interprètes, et *Gilda*, une opérette amusante dont le début a été heureux et promet de bonnes soirées aux amateurs du genre.

— La société chorale *La Muse* a choisi récemment M. van Perck comme directeur, à la suite de la démission de M. Bosson.

— Une vive discussion s'est élevée récemment au sujet de la propriété artistique, à propos d'un concert organisé par la communauté évangélique de Montreux. Nous n'insisterons point sur les faits racontés par les journaux quotidiens, mais nous ne pouvons nous empêcher de démentir formellement l'assertion contenue dans une lettre que M. Philippe Dumant, docteur en droit, adressait le 17 janvier au *Journal de Genève*. M. Dumant dit entre autres : « Cette situation est d'autant plus humiliante pour nous autres Suisses, que, vivant presque exclusivement de littérature dramatique et de musique étrangères, *nous jouissons du bien d'autrui sans le payer*..... (c'est nous qui soulignons) etc. » L'auteur de ces paroles n'a sans doute jamais organisé de concert, car il saurait alors que *nous payons* et même fort bien !

Il est évident, personne n'oserait le nier, que notre législation sur cette matière est insuffisante ou plutôt manque absolument de clarté. Nous serions heureux que M. Dumant, avec la haute compétence que chacun se plaît à lui reconnaître, voulût bien communiquer à l'un des organes de notre ville, les grandes lignes du projet qu'il considère le plus propre à régler pratiquement et équitablement les rapports des auteurs et des organisateurs de concerts ou de représentations théâtrales. Pour nous, sans vouloir nous engager sur un terrain qui n'est point de notre compétence, nous désirons ayant tout voir éclaircir les points suivants : 1^o Fixation de la somme à payer à la Société des auteurs (les 2 % sur la recette sont pure fumisterie, pour la simple raison que le contrôle sur la recette est le plus souvent impossible; les agents de la Société se bornent à taxer arbitrairement les artistes ce qui nous paraît illégal au plus haut degré); 2^o perception d'un droit uniquement sur les morceaux dont les auteurs font partie de la Société (et non sur le pro-

gramme entier, comme c'est aujourd'hui le cas, ce qui n'est plus perception d'un droit mais vol manifeste). Enfin, nous voudrions voir étendre la perception du droit d'auteur à tous les concerts, toute les auditions payantes, sans en excepter les concerts de bienfaisance. Pourquoi l'œuvre de bienfaisance qui exploite *à son profit* le répertoire de la Société serait-elle dispensée de cette taxe qu'on impose si délibérément à l'artiste qui ne fait souvent qu'œuvre d'art, sans souci de lucre, en facilitant au compositeur l'audition plus ou moins fréquente de ses créations.

— Nous venons de recevoir la partition des *Sept paroles du Christ*, pour chœur, soli et orchestre, la dernière œuvre de notre collaborateur M. Gustave Doret. On sait que cette œuvre sera prochainement exécutée à Zurich, sous la direction de M. F. Hegar à qui elle est dédiée. M. le professeur W. Cart a bien voulu se charger de nous donner une étude sur cette partition intéressante à tous égards; nous la publierons, très prochainement.

— L'espace nous manque pour parler des récents concerts de l'*Harmonie nautique* et de la société l'*Harmonie*. Signalons seulement le succès de notre ami et collaborateur M. Gustave Ferraris; nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

ETRANGER. — Le fameux critique de la *Neue Freie Presse*, M. Ed. Hanslick, vient de prendre sa retraite à l'Université de Vienne, où il occupait la chaire d'histoire et d'esthétique musicales. L'empereur d'Autriche lui a fait exprimer à cette occasion ses congratulations et ses remerciements. Il est plus que probable que c'est au Dr Guido Adler, de l'université de Prague, que l'on offrira la succession de Hanslick.

— *Lydéric*, le nouvel opéra en trois actes de M. Em. Ratez, directeur du Conservatoire de Lille, vient d'être donné pour la première fois en cette ville. L'impression générale semble avoir été excellente: « c'est une œuvre de grande valeur, dit le *Guide musical*, pensée noblement et écrite avec une science consommée du style polyphonique et une connaissance approfondie de toutes les ressources de l'orchestration moderne. » M. Vautier, le baryton bien connu à Genève, remplissait le rôle de l'ermite, un peu écrasant pour lui.

— Mme Bossi, dont les habitués de notre théâtre ont tous gardé le meilleur souvenir, vient de remporter de grands succès à Nice, dans le rôle de Brunnhilde, de *Sigurd*.

— M. Théodore Gouvy a été élu membre cor-

respondant de l'Académie, en remplacement de Rubinstein. C'est un choix qui paraîtra étrange à beaucoup.

— Le *Requiem* de Berlioz que nous entendrons à Genève dans le courant de la saison vient d'être donné à Berlin, mais dans la version originale avec ses cinq orchestres, ses quinze timbaliers etc. Il a été aussi choisi comme œuvre capitale devant être exécutée au prochain festival de l'Association générale des musiciens allemands, à Brunswick.

— On lit dans le *Ménestrel*: M. Paderewski vient encore de se signaler par un de ces charmants (!) coups de tête qui ont si puissamment contribué à sa popularité. L'autre jour, au moment de paraître dans un concert à Torquay, le célèbre virtuose s'est aperçu, en jetant les yeux sur le programme (que d'ailleurs il possédait depuis une semaine), que le prix des places était inférieur de moitié à celui de ses concerts précédents. Furieux de ce qu'il considérait comme une tentative de dépréciation de sa valeur artistique, il refusa de jouer et aucune instance ne put le faire revenir sur sa détermination. On voit d'ici l'air contrit du « manager » obligé d'annoncer cette résolution au public — et la fureur de ce dernier!



NÉCROLOGIE

Sont décédés :

— A Paris, Frédéric Schubert, un petit neveu du célèbre compositeur. Il était maître de chapelle à l'église St-Pierre du Gros-Caillou.

— A Paris, Louis Croharé, très connu comme accompagnateur. Il avait fait partie, dit-on, des pages de la chapelle de Charles X. Elève du conservatoire, il devint professeur d'une classe de solfège en 1838 et d'une classe de piano en 1851; il fut aussi accompagnateur à l'opéra pendant nombre d'années. Croharé était né en 1820.

— A Lund (Suède), Wilhelm Heintz, excellent organiste et compositeur, qui depuis 1889 occupait le poste d'organiste de la cathédrale de Lund et remplissait en même temps les fonctions de directeur de musique à l'université de cette ville.